

malgré la dépense qui avait effrayé ses prédécesseurs. L'ordre en fut donné en 1184. Le nom de *Lutetia* que portait originairement cette ville à cause de ses boues fut changé alors en celui de Paris.

Les écrivains s'accordent à dire que les rues de Londres n'étaient pas encore pavées à la fin du onzième siècle : ils donnent en preuve l'événement qui eut lieu dans l'année 1090. Une tempête violente ayant enlevé le toit de l'église Saint-Marry, quatre poutres, longues de vingt-six pieds, furent jetées avec tant de force sur la terre et la pénétrèrent si avant, qu'il en restait à peine cinq pieds au-dessus du sol. Alors, dit J. Howels, la ville de Londres n'était pas pavée, et ressemblait à un bourbier. Plusieurs rues principales furent pavées dans le quinzième siècle : par exemple, la rue Holborn le fut en 1417 par ordre du gouvernement, etc. etc.

Les villes capitales de France donnèrent un exemple qui fut bientôt suivi par les villes du second ordre. Dijon commença en 1391.

Environ cent ans après que les rues de Paris furent pavées, du moins en partie, il parut un ordre de Philippe-le-Hardi, date de 1285, par lequel il fut enjoint à chaque bourgeois de maintenir et de balayer à ses frais le pavé devant sa maison ; mais cet ordre fut si mal suivi que la boue obstruait tout.

Lorsque la ville se fut accrue en étendue et en population, la propreté des rues devint indispensable. Les habitans des faubourgs se plaignirent que l'obligation qu'on leur imposait de balayer était onéreuse pour eux. Il fut donc arrêté en 1609 que les rues seraient nettoyées aux frais du public et sous l'inspection de la police : l'on mit à cet effet un impôt sur le vin.

Tous ces réglemens eussent été inutiles si l'on n'eût pris d'autres mesures. Il fut défendu de laisser courir des cochons dans les rues, à l'occasion de l'accident qui arriva au jeune roi Philippe. Ce prince revenait de Reims, où il avait été couronné ; et comme il passait devant Saint-Gervais, un cochon embarrassa les jambes de son cheval, le renversa, et il mourut de sa chute.

On laissa aux habitans de Paris, jusqu'au quatorzième siècle, la liberté de jeter les ordures par les fenêtres ; il suffisait de crier trois fois : *Gare l'eau !* Cette licence fut interdite en 1372, et de nouveau, sous des peines plus graves, en 1395. Elle exista plus tard à Edimbourg. Un étranger était obligé de louer, pour se faire conduire à son logis, un guide qui marchait en avant et criait à haute voix : *Hold your hand !* arrêtez votre main.

Il paraît que le nettoyage des rues était regardé anciennement comme une œuvre vile, et qu'on y employait dans quelques lieux les Juifs, et ailleurs les valets de bourreau. C'étaient aussi les Juifs qui nettoyaient les rues à Hambourg. En 1573, Pécorcheur, à Spandau, était obligé de balayer le marché de cette ville, qui n'était pas encore pavé. Les rues de Berlin n'étaient jamais nettoyées en 1624, et les porcs des particuliers se vautretraient dans la boue et dans les eaux des canaux qui se trouvaient dans la vase. Lorsque l'électeur notifia au conseil d'ordonner le balayage des rues, le conseil répondit que cette mesure ne pouvait avoir lieu, parce que les bourgeois étaient occupés à la culture de leurs terres. En 1671, on ordonna à chaque paysan qui venait au marché de remporter une charrette pleine d'ordures.

Le degré de civilisation d'un peuple peut se mesurer

d'après l'état dans lequel se trouvent les rues des villes et des villages. Des rues sans pavé indiquent un peuple barbare ou misérable ; elles dénotent une pitoyable administration, qui ne lève des impôts que pour satisfaire à la cupidité de ceux qui gouvernent.

— 0000 —

Épizooties ou Maladies des Animaux.

Comme nous voilà à l'époque de l'année où les maladies deviennent ordinairement le plus fréquentes parmi les bestiaux, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en disant quelque chose sur un sujet si important. Il est malheureux que dans un pays, qui par sa position doit être essentiellement agricole, il ne se trouve pas un seul médecin vétérinaire. Quelques charlatans qui en font les fonctions n'en prennent pas même le nom. Au reste rien de plus ignorant que cette espèce de Médecins ; heureusement et pour l'avantage de la partie de la création sur laquelle ils se permettent d'opérer, ils ne sont pas très communs. Il est donc très difficile en ce pays de sauver un animal attaqué d'une maladie grave : on est à peu près alors dans la nécessité de quitter faire la nature. Cependant comme les causes les plus ordinaires des maladies chez les animaux sont : l'usage de mauvais alimens et de mauvaise eau et l'impureté de l'air des lieux où on les tient renfermés, en détruisant ces causes on prévient aussi beaucoup de maladies chez les animaux.

La mauvaise nourriture est très pernicieuse aux bestiaux ; tels sont les grains et les fourrages moisissés ou fermentés. Les cultivateurs doivent s'efforcer, s'ils sont dans la nécessité d'employer ces alimens, de les assainir. Pour cela on propose de faire secher fortement ces fourrages ou ces grains, de les aérer en les secouant et en les agitant de diverses manières, de les saler avec du sel de cuisine, dans la proportion d'une livre environ par quintal de fourrage ou de grain, enfin on les mêle avec d'autres alimens. Le fourrage qui porte immédiatement sur le plancher qui recouvre les étables et celui qui porte sur la terre dans les *lasseries* ne sont pas considérés comme sains : on ne doit en user qu'avec les précautions indiquées ci-dessus.

Les eaux trop près des étables fournissent un mauvais breuvage, à cause du fumier qu'elles tiennent en dissolution. Les animaux d'ailleurs n'en boivent que lorsque la soif les y force : il en est de même des eaux bourbeuses. Mais parmi les causes de maladies chez les animaux, la première est sans contredit l'altération de l'air dans les étables. Un homme, un animal, une plante ne peuvent que languir et périr à la fin, s'ils vivent ou végètent au milieu d'un air vicié. Il est difficile de persuader cette vérité au commun des cultivateurs, au moins quant à ce qui regarde leurs bestiaux. Leur aveuglement ou leur négligence sur ce point est pour eux annuellement la source de pertes énormes.

Le cultivateur qui veut éviter la perte de ses bestiaux doit d'abord disposer son étable, sa bergerie, et son écurie de manière qu'ils ne soient pas humides. Il doit les aérer convenablement : pratiquer, s'il est nécessaire, des ouvertures pour renouveler l'air. Cette précaution n'est pas nécessaire pendant les froids de l'hiver, mais elle est indispensable au printemps que les miasmes se développent surtout. Les pavés doivent être nettoyés avec soin, et les fumiers enlevés. Les bestiaux ne doivent jamais être